



DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

- Réunion Des clubs de la Charente-Maritime
- Samedi 2 Septembre 2023

➤ **PRISE DE CONSCIENCE**

➤ **FORMATIONS**

□ **PERSONNELLE**

□ **DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE**

➤ **COMPÉTITION ET PLAISIR**

LA COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Saison 2023 - 2024

6 SECTEURS

- **Secteur La Rochelle :** PIERRE CLAUD – ÉRIC NICOL – THÉO BOUZANS – JULIEN RAYMOND – ÉLIE GIRARD – RODOLPHE LEVRAULT
- **Secteur Rochefort/Oléron :** JOËL GAUDIN -
- **Secteur Royan :** CHRISTIAN VALDEC – JAMEL KOUROGLI
- **Secteur Saintes :** JOHANN PORCHERON – MAXIME MAUCHAND
- **Secteur Saint Jean d'A. :** PASCAL BLIN – NICOLAS GARDEY
- **Secteur Jonzac :** CHRISTOPHE PIET – MIGUEL ELVIRA
- **Secteur Montguyon :** MARIO PAGNOUX – MICHEL DUMORTIER
- **RÉFÉRENTE PPF FILLES :** CATHY BOLLATI
- **RÉFÉRENT FOOT EN MILIEU SCOLAIRE :** MIGUEL ELVIRA RUIZ
- **ADMINISTRATIF – REPRESENTANT ARBITRES :** JEAN-CHRISTOPHE BRUNET
- **PRÉSIDENTS DU PÔLE TECHNIQUE ET RESP. FOOT ANIMATION**



Christian VALDEC
PRSDT C.T. 17



Karl ATEBA
CTD PPF 17

























Ludo MARTIN
CTD DAP 17

➤ MISSIONS :

- DÉTECTIONS / SÉLECTIONS / CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE SECTEUR
- FORMATIONS DE CADRES / CERTIFICATIONS
- SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES SECTIONS SPORTIVES
- AUDIT ET SUIVI DES LABELS SENIORS
- JOURNÉES EVÈNEMENTIELLES

LES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Saison 2023 - 2024

SÉLECTIONS	ENCADREMENT				
U12 – U13F U14 – U15F					
U16G Pas de Sélection 17					
U15G (16/17)					
U14G					
13G					
U15 – U18 FUTSAL CPD GDB					
CPS U12 – U13 G	RESPONSABLES DE SECTEURS				

★ ★
PERFORMANCES
2024
FFF

Priorités

2023 - 2024



DAP

PPF

Formation





Priorités DAP 2023 - 2024



Ancrage du plateau idéal U6 – U7 partout et Contrôle en novembre et mars (5 à 12 plateaux)

Multiplication et planification des cycles foot à l'école en lien avec la pratique féminine

Identification et animation du réseau des responsables des écoles de football



Développement du « Futsal jeunes » en club en s'appuyant sur la pratique UNSS et le Futsal 3 c 3

Diagnostic des compétitions U13 – U15 – U18



Mise en place d'un critérium « Football en marchant » à destination des seniors



Sensibilisation (septembre 23) et mobilisation (janvier 24) des clubs sur les actions JOP

Orientation des projets « clubs » sur leur environnement, l'accueil de la famille et l'éducation intégrée

Diffusion du catalogue fédéral d'animations et utilisation des nouvelles pratiques





Priorités PPF 2023 - 2024

PERFORMANCES
2024
FFF

- BIEN DEFINIR ET CIBLER VOS ACTIONS ET MISSIONS POUR **ATTEINDRE VOS OBJECTIFS P.P.F.** :
FINALITE : 3 PUBLICS « JEUNES » A BIEN DETECTER – ENTRAINER – ACCOMPAGNER :

1^{ER} PUBLIC : U12 – U13 : centres de Perf.



ENTREE AU P.E.M.

2^{ème} PUBLIC : U14 – U15 : Rassemblements , séances, Oppositions, Matches de préparation



INTERLIGUES U15 + STAGE NATIONAL U15

3^{ème} PUBLIC : U16 : Rassemblements , Séances, Oppositions, Matches de préparation



3^{EME} CHANCE : C.D.F , CLUBS AMATEURS (U17 NATIONAUX)

F.M.S
S.S.
COLLEGES
LYCEES





LE PARCOURS DU JOUEUR REGIONAL – NATIONAL - INTERNATIONAL DEPEND DE VOUS :

- **L'ENVIRONNEMENT DU JOUEUR : Club - Famille**
- **QUALITE DE L'ENCADREMENT ET DES SEANCES (Compétences, Vécu, Relationnel)**
- **NIVEAUX DE JEU (compétition ?) DU W.E. ou MERCREDIS A.M.**
- **FIDELITE DU JOUEUR DANS SON CLUB (u6 à u15 : 9 ans)**

CADRES TECHNIQUES
EDUCATEURS
FORMATEURS
ENTRAINEURS



SE CENTRER SUR LE DEPLOIEMENT DU PARCOURS BENEVOLE

1. AF Nouvelles Pratiques (au moins une par département)
2. CFI U6 à Seniors (en lien avec les besoins d'encadrement des équipes)
3. DIPLOMES FEDERAUX
4. Journées complémentaires pour équivalence DF

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)

Éthique et intégrité	Foot en marchant
Pratique féminine	FOOTS
Handi-foot	Futnet
Foot Adapté	Fit-Foot
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe
Golf-Foot	Futsal

Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	

Responsable École de Football
Coach Jeunes
Coach Seniors

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique féminine	Saint Porchaire	28/10/2023	08h30-17h30

Formations Professionnelles Continues (FPC)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
FPC	Saintes	31/08 et 01/09/2023	08h30-17h30
FPC	Saintes	06 et 07/06/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Karl ATEBA
kateba@fna.fff.fr
06 59 14 04 80



Ludovic MARTIN
lumartine@foot17.fff.fr
06 34 53 48 64



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@fna.fff.fr

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME (17)



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U10-U13	Oléron FC	06,07 et 13/11/2023	18h30-22h30
CFI U10-U13	FC Réthais	06,07 et 13/11/2023	18h30-22h30
CFI U10-U13	Dompierre sur Mer	08,09 et 20/02/2024	18h30-22h30
CFI U10-U13	St Georges des Coteaux	08,09 et 20/02/2024	18h30-22h30
CFI U14-U19	Aunis Avenir	27,28/11 et 14/12/2023	18h30-22h30
CFI U14-U19	St Georges des Coteaux	27,28/11 et 14/12/2023	18h30-22h30
CFI U14-U19	Chatellaillon	22,23/01 et 02/02/2024	18h30-22h30
CFI U14-U19	à définir - secteur SUD	22,23/01 et 02/02/2024	18h30-22h30

DIPLOMES FEDERAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Responsable École de foot	à définir	Positionnement 29/09/2023	08h30-17h30
		Semaine 1 du 30/10 au 02/11/2023	
		Semaine 2 du 03 au 06/01/2024	
		Certification 27/03/2024	
Coach Jeunes	à définir	Positionnement 17/11/2023	18h30-22h30
		Semaine 1 du 18 au 22/12/2023	
		Semaine 2 du 04 au 08/03/2024	
		Certification 08/05/2024	
Coach Séniors	à définir	Positionnement 16/12/2023	18h30-22h30
		Semaine 1 du 26/02 au 01/03/2024	
		Semaine 2 du 15 au 19/04/2024	
		Certification 26/06/2024	

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME (17)



JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Saintes	20/12/2023	8h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Saintes	13/04/2024	8h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Saintes	21/10/2023	8h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Saintes	25/05/2024	8h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI FUTSAL U13-U15 (initiation)	Aulnay	24,25/11 et 01,02/12/2023	18h30-22h30 08h30-12h30

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI FUTSAL U18- SENIORS (perfectionnement)	Aulnay	12,13/01 et 26,27/01/2024	18h30-22h30 08h30-12h30
CERTIFICATION CFI FUTSAL	à définir	20/03/2024	à définir

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1-CFF2-CFF3	Aunis Avenir	12/12/2023	12h00-20h00
CFF1-CFF2-CFF3	à définir	07/05/2024	12h00-20h00

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales





CALENDRIER PPF 2023-2024 CHARENTE-MARITIME

ACTIONS DE DÉTECTIONS - SÉLECTIONS - JOURNÉES EVÈNEMENTIELLES

U16G (Nés en 2008)

Libellé de l'action	Date	Lieu	Présent	Absent
Rass. Départemental	30 août 2023	Vaux-Sur-Mer	Karl - Mario P. - Christian V	

U15G (Nés en 2009)

Libellé de l'action	Date	Lieu	Présent	Absent
Détection par Secteurs	Mercredi 27/09/2023	SECTEURS	Karl (Secteur La Rochelle)	
Détection Départementale	Mercredi 11/10/2023	TONNAY-CHARENTE	Karl -	
Match sélection 16 - 17	Mercredi 18/11/2023	SAINT JEAN D'ANGÉLY	Karl -	
Stage U15G 16 - 17	Mercredi 25/10/2022	PONS	Karl -	
INTERDISTRICTS U15	03/11/2023	A DÉFINIR	Karl -	
PAS D'INTERDISTRICTS U15F	05/11/2023	ENVOI LISTE U15F	STAGE LFNA DU 25 AU 27/10/2023	

CPS U12 - U13G PAR SECTEURS

Libellé de l'action	Date	Lieu	Présent	Absent
Rassemblement pour former les groupes de CPS	Mercredi 20/09/2023	SECTEURS		
Séance 1 CPS U12-U13	Lundi 2/10/2023	SECTEURS		
Séance 2 CPS U12-U13	Lundi 6/11/2022	SECTEURS		
Seance 3 CPS U12-U13	Lundi 11/12/2022	SECTEURS EN SALLE SI POSSIBLE		

CPS GDB

Libellé de l'action	Date	Lieu	Présent	Absent
CPD Gardien de But Séances 1 à 4	23 et 24/10/2023	SECTEURS	Johann - Julien - Karl - Théo B.	
CPD Futsal	Mercredi 3/01/2024	AULNAY	Johann - Julien - Karl - Théo B.	
CPD Gardien de But Séances 5 à 8	1 et 2/03/2024	A DÉFINIR	Johann - Julien - Karl - Théo B.	
CPD Gardien de But Séances 9 à 12	18 et 19/04/2024	A DÉFINIR	Johann - Julien - Karl - Théo B.	

JOURNÉES EVÈNEMENTIELLES

Libellé de l'action	Date	Lieu	Présent	Absent
Finale Départementale U13 Pitch	06/04/2024	A DÉFINIR	TOUS	
Concours SSS René Caillié Niveau 6ème-5ème	Mardi 14/05/2024	Stade Yvon Chevalier 9h - 16h	Karl -	
Concours SSS René Caillié Niveau 4ème-3ème et Filles	Mercredi 15/05/2024	Stade Yvon Chevalier 9h - 16h	Karl -	
Concours SSS Lycée Palissy	Mercredi 22/05/2024	Stade Yvon Chevalier	Karl -	
Journées Départementales des Sections Sportives Scolaires 17	Mercredi 29/05/2024	PÉRIGNY 8h -17h	Karl -	
Journées des Sélections - FFF Tour Beach Soccer 2024	Juillet	Royan ou Saint Georges de Didonne	Karl -	

4. PROJET DÉPARTEMENTAL

SECTIONS SPORTIVES ÉLITES ET ANIMATION

- **Saison 2023-2024**
- 1 section élite Départementale Collège (Collège René Caillié)
- 1 section élite Départementale Lycée (Lycée Palissy) adossée au club de l'ES Saintes
- 8 sections d'animation saison 2022-2023



SECTION SPORTIVE RENÉ CAILLIÉ

Saison 2023 - 2024



Karl ATEBA
CTR PPF
Responsable Technique



RESPONSABLE SECTION
Réfèrent GDB



Benoit JAULIN et Caroline PERRAUD-FILLOUX
Responsables Pédagogique G et F



Fabien MARCHESSON
Réfèrent

NIVEAU 6^{ème} – 5^{ème}



Jamel KOUROGHLI
Réfèrent

Niveau 4^{ème} – 3^{ème}



Vincent CHOLLET
Réfèrent

FILLES (Niveaux 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} – 3^{ème})



A. |

CENTRE DE PERF S.

U12 – U13G

SAISON 2023 - 2024

- **9 SÉANCES PRÉVUES DANS LA SAISON**
- **JOUEURS CONCERNÉS** : Les joueurs n'étant pas en SS Scolaire ni ayant déjà 3 séances par semaines en club
- Les 5 meilleurs joueurs de chaque secteur sont convoqués au CPS Départemental U13G vacances scolaires (**U13G Groupe Élite**)
- Un tournoi inter-secteur organisé pendant les vacances d'avril 2024
 - *1 ou 2 équipes par secteurs en fonction du nombre*
 - *3 équipes sur le secteur de La Rochelle*



A. | **CENTRE DE PERF S. U12 – U13G**

LES SECTEURS CETTE SAISON

- **SECTEUR LA ROCHELLE/CHATEL : Stade de Saint Xandre (Aunis Avenir)**
- **SECTEUR ROCHEFORT/OLÉRON : Stade de Metreau Marennes**
- **SECTEUR DE ROYAN : Stade de Saujon**
- **SECTEUR DE SAINTES : Stade de Saint Georges des Coteaux**
- **SECTEUR DE ST JEAN D'ANGELY : Stade de Saint Jean d'Angély**
- **SECTEUR DE JONZAC : Stade de Pons (A CONFIRMER)**
- **SECTEUR DE MONTGUYON : Stade de Montguyon**

REUNION DES CLUBS DE JEUNES



PRESENTATION : PRESIDENT DE LA COMMISSION DES JEUNES



Organigramme commission des jeunes 2023-2024

COMMISSION DES JEUNES DE LA CHARENTE - MARITIME 2023 - 2024

RESPONSABLE POLE U6 - U11 Luis LAGARTO 06 44 92 42 13 luis.lagarto@free.fr	PRESIDENT Fabrice EREAU 06 65 18 00 54 fabrice.ereau@laposte.net	RESPONSABLE POLE U13 - U19 Mickaël COURPRON 06 44 94 09 23 mickaelcourpron@yahoo.fr
RESPONSABLE U6-U9 Michel MIGNONNEAU 06 03 57 53 42 michel.mignonneau@orange.fr	CTD / CDA Ludovic MARTIN 06 54 53 48 64 lmartin@free.fr	RESPONSABLE U13-U15 Mickaël COURPRON 06 44 94 09 23 mickaelcourpron@yahoo.fr
RESPONSABLE U16-U17 Jean-François BARES 06 30 96 61 13 jfbares@orange.fr	CTR / PFF Karl ATIBA 06 59 14 04 80 katiba@fifa.fff.fr	RESPONSABLES U14-U15 Guillaume et Vanessa HERMAN 06 29 44 34 93 / 06 29 75 50 58 guillaumehermanff@gmail.com vanessaourry@sf.fr
Jérôme DOUCQUET 06 25 92 10 02 jerome.douquet.free7@gmail.com	SECRETARE Vanessa HIBARERE 06 12 99 39 55 les3ma@free.fr	RESPONSABLES U16-U17 Falyd HAMARA 07 82 14 58 02 hem.falyd@gmail.com
	RESPONSABLE DE COUPES U13-U15-U17 Philippe ROCHEL 06 45 46 05 56 rochetphilippe17@gmail.com	RESPONSABLE U18-U19 Fabrice CHALLAT 06 36 77 74 52 challat5@gmail.fr
	RESPONSABLE FUTSAL Jean pierre BARDET 06 13 50 11 62 jp.bardet@gmail.com	

Modification Compétitions Régionales

- Modifications envisagées
- Implication au niveau des compétitions départementales

POINTS DIVERS / QUESTIONS DIVERSES



PRESENTATION

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES JEUNES

Placée sous le signe de la nouveauté, les règlements fédéraux et régionaux ont particulièrement évolués et ainsi affectés le fonctionnement de notre structure des compétitions jeunes. Par conséquent, j'attire ainsi votre attention sur les points particuliers amenant les conséquences sportives suivantes;



FABRICE EREAU
PRESIDENT JEUNES 17

- U 13:
 - 6 Accessions en critérium Ligue (D1) à l'issue de la 1^{ère} phase (janvier)
 - Pas d'accession en ligue en fin de saison.
- U14 :
 - Engagement sur volontariat
 - Accession en critérium Ligue ,être en critérium ligue u13 et en D1 en seconde phase
- U15 :
 - Championnat en 2 phases, une montée en U16R2.
- U17:
 - Championnat en 2 phases, une montée en U18R2
- U19
 - Championnat interdistrict
 - Championnat à l'année
- Le nouveau règlement Fédéral, qui interdit désormais les ententes d'évoluer au niveau Régional. (Plus d'explications un peu + loin)



COMMISSION DES JEUNES DE LA CHARENTE – MARITIME

2023 - 2024

RESPONSABLE POLE U6 - U11

Luis LAGARTO
06 84 92 42 13
luislagarto105@fgmail.com

RESPONSABLE U6-U9

Michel MIGNONNEAU
06 03 57 53 42
michel.mignonneau@orange.fr

RESPONSABLE U10-U11

Jean-François BARIS
06 30 96 61 13
jfbaris@orange.fr
+
Jérôme BOUQUET
06 25 92 10 02
jerome.bouquet.foot17@gmail.com

PRESIDENT

Fabrice EREAU
06 65 18 00 54
fabrice.ereau@laposte.net

CTD / CDFA

Ludovic MARTIN
06 34 53 48 64
lumartin@foot17.fff.fr

CTR / PPF

Karl ATEBA
06 59 14 04 80
kateba@lfna.fff.fr

SECRETAIRE

Vanessa RIBARDIERE
06 12 99 39 55
les3mah@free.fr

RESPONSABLE DE COUPES

U13-U15-U 17
Philippe ROCHEL
06 65 46 05 56
rochelphilippe17@gmail.com

RESPONSABLE FUTSAL

Jean pierre Bardet
06 13 50 11 62
jp.bardetdrc@gmail.com

RESPONSABLE POLE U13 - U19

Mickaël COURPRON
06 44 94 09 23
mickaelcourpron@yahoo.fr

RESPONSABLE U12-U13

Mickaël COURPRON
06 44 94 09 23
mickaelcourpron@yahoo.fr

RESPONSABLES U14-U15

Guillaume et Vanessa HERMAN
06 29 44 34 93 / 06 29 75 50 58
guillaumehermant01@gmail.com
vanessanourry@sfr.fr

RESPONSABLE U16-U17

Faiçal HAMARA
07 82 14 58 02
hem.faical@gmail.com

RESPONSABLE U18-U19

Fabrice CHALLAT
06 36 77 74 52
challat5@sfr.fr

SAISON 2023-2024 = LA REPRISE



- **POSSIBILITE POUR LES CLUBS QUI AIMERAIENT EVOLUER AU NIVEAU SUPERIEUR OU INFERIEUR D'EN FAIRE LA DEMANDE (MESSAGERIE Gmail).**
- **AU REGARD DES POSSIBILITES (désistement, non engagement, autres.....) LA COMMISSION DES JEUNES ETUDIERA LA FAISABILITE QUANT A LA PRIORITE DONNEE.**
- **LES DEMANDES CONCERNANT L'ALTERNANCE DES TERRAINS, LIEUX, HORAIRES ET EQUIPES DOIVENT PARVENIR EN MEME TEMPS QUE LES ENGAGEMENTS.**
- **UN VŒUX NE VEUT PAS DIRE UN ACCORD DE LA COMMISSION.**
 - **PAS D'ALTERNANCE AVEC LES SENIORS ET LES FEMININES**



SAISON 2023-2024 = LA NORMALITES

➤ U13 / U15 /U17 ET U19 :

ENGAGEMENT DES EQUIPES JUSQU'AU 15 AOUT 2023

(COUPES COMME CHAMPIONNAT)

➤ **DEBUT DE SAISON LE 9 SEPTEMBRE 2023 pour U19,U17 et U15**

➤ **DEBUT DE SAISON LE 16 SEPTEMBRE 2023 pour U13**

➤ **U7/U9, U11 : ENGAGEMENT DES EQUIPES (+ envoi de la fiche U11 – coordonnées éducateurs etc...)**

➤ **JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE 2023 pour les U11**

➤ **JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE 2023 pour les U9 au U6**

SAISON 2023-2024 = LA REPRISE



REUNIONS DE SECTEURS CATEGORIES U7 ET U9

Entre le 18 et 30 SEPTEMBRE 2023

RENTREE DU FOOT U7 LE 30 SEPTEMBRE 2023

FORMAT INTERCLUBS

RENTREE DU FOOT U9 LE 23 SEPTEMBRE 2023

FORMAT INTERCLUBS

RENTREE DU FOOT U11 LE 17 SEPTEMBRE 2023

FORMAT INTERCLUBS



U7 ET U9

**INSCRIPTION
DES EQUIPES
JUSQU'AU
9 SEPTEMBRE 2023
(foot.animation loisir)**

**REUNIONS DE SECTEURS
Entre le 18 et 30/09**

**RENTREE DU FOOT Le
23 et 30 Septembre 2023
INTERCLUBS**

**1^{ère} PHASE
SEPTEMBRE A DECEMBRE 2023**

8 à 10 DATES DE PLATEAUX

**Football à 4 pour les U7
Football à 5 pour les U9**

2^{ème} PHASE

JANVIER A JUIN 2024

8 à 10 DATES DE PLATEAUX

**Football à 4 pour les U7
Football à 5 pour les U9**

PLATEAUX FUTSAL

**JOURNEE
NATIONALE DES
DEBUTANS
1 JUIN 2024**

FEUILLE DE LICENCES OBLIGATOIRE A CHAQUE PLATEAU

Septembre

Toussaint

Février

Avril

Juin

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL





DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

U11

**INSCRIPTION
DES EQUIPES
JUSQU'AU**

**9 SEPTEMBRE 2023
(gmail)**

1^{ère} PHASE

Fin SEPTEMBRE A
VACANCES DE LA
TOUSSAINT

4 PLATEAUX

Football à 8
DEFI JONGLERIE
30/10/10

(Prise en compte
Challenge JL
BARBESSOU)

2^{ème} PHASE

Fin vacances Toussaint à
9 DECEMBRE 2023

4 PLATEAUX

DEFI Tir de précision

(Prise en compte
Challenge JL
BARBESSOU)

3^{ème} PHASE

3 Février 2024 AU
4 Mai 2024

8 PLATEAUX

Football à 8
DEFI CONDUITE
« LE HUIT » et
DEFI JONGLERIE
50/30/20

(Prise en compte
Challenge JL
BARBESSOU)

**FINALE U11
JL BARBESSOU**

4 MAI 2024

**RENTREE DU
FOOT
INTERCLUBS
16 SEPTEMBRE
2023**

**Possibilité d'inscrire une nouvelle
équipe ou demander un
repositionnement de niveau**

**COUPE FUTSAL
CHALLENGE RENE
COHADE DE L'AEF**
Inscription footclubs avant
début décembre

**BEACH
SOCCER
journée
Découverte**

IMPORTANT : COMPTABILISATION DEFIS POUR LE CHALLENGE J.L BARBESSOU

Septembre

Toussaint

Février

Avril-Mai

Juin

DEFI JONGLERIE U11

- > 1 jeune face à 1 autre par numéro ou par niveau.
- > Les joueurs essaient d'atteindre l'objectif pendant 1'30 minutes par rubrique (PD, PG, ...)
- > Le temps est géré par le responsable.

Comptage des jonglages :

- > Par le joueur en attente.
- > Résultats inscrits sur la feuille de rencontre par l'arbitre ou l'éducateur avant le coup d'envoi.
- > Possibilité de réaliser un suivi de la progression des enfants en U11 par niveau et par période (commission district par exemple).

Organisation :

- > 1 ballon par binôme
- > Répartition sur un espace suffisant pour mettre les joueurs dans le confort.
- > 1 feuille de jongleries
- > 1 chronomètre

Rattrapage :

- > Une touche de rattrapage autorisée.

Départs :

- > A la main
- > Au pied sur les périodes de printemps.

*LES BLEUS, C'EST PARTI
POUR 1'30 PIED DROIT !*



1^{ère} phase

30/10/10

2^{ème} phase

30/20/20

3^{ème} phase

50/30/20

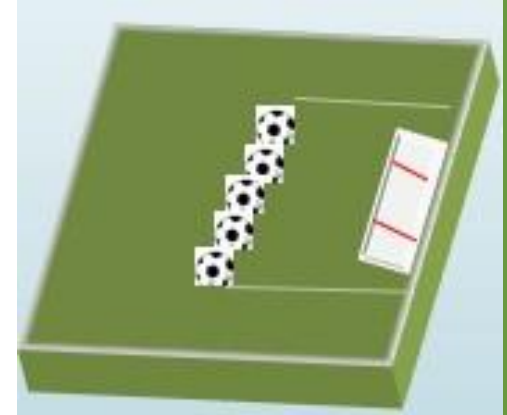
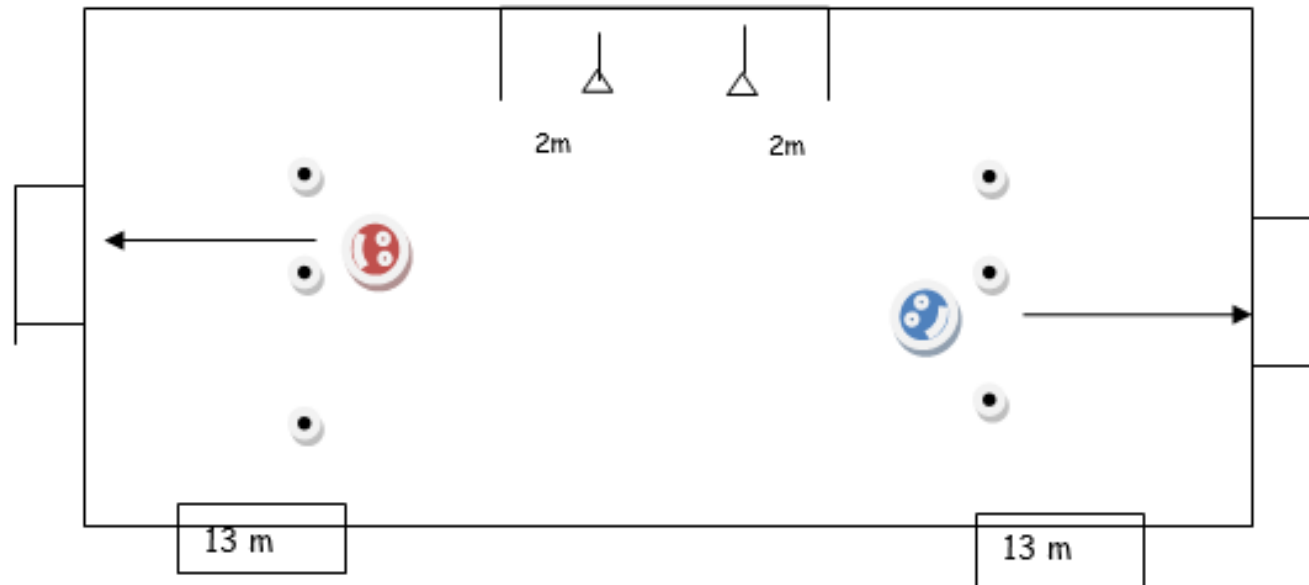


DEFI TIR DE PRECISION

Deux équipes, rouge et bleue, placées à 13m (limite de surface), chaque joueur frappe cinq ballons en direction du but.

Objectif : Marquer dans la zone de 2m de chaque côté. Entre le poteau de but et le piquet. Si le ballon rentre au milieu, aucun point attribué. L'éducateur A avec l'équipe B et vice-versa.

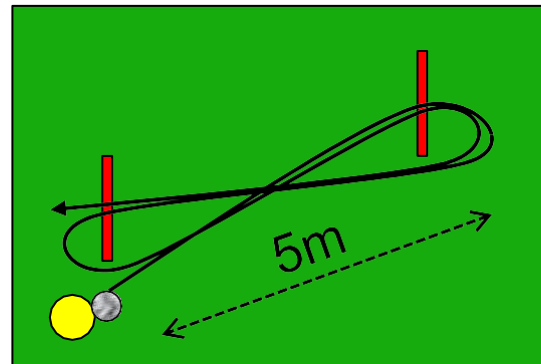
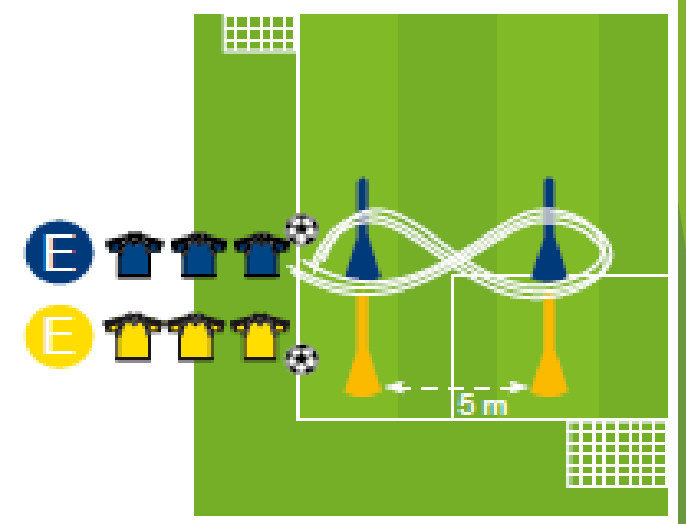
5 ballons par joueur, 1 point par réussite, 40 points maxi (total des 8).



DEFI CONDUITE « LE HUIT »

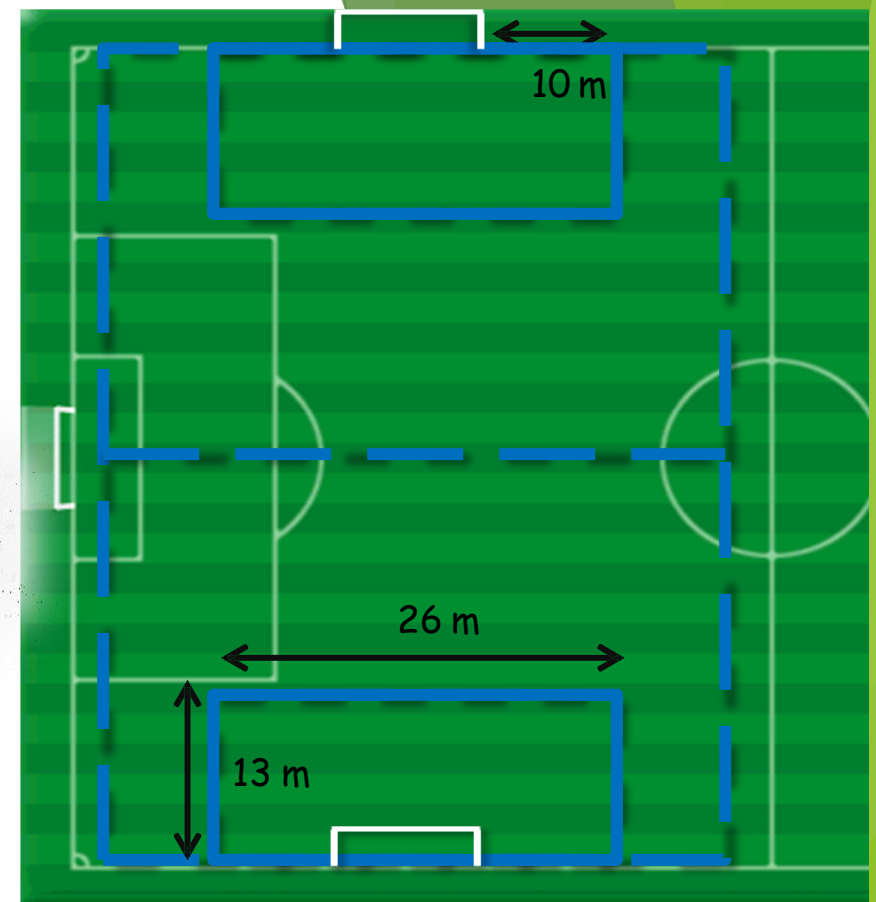
En duel 1 contre 1, le premier arrivé donne 1 point à son équipe. Les joueurs conduisent le ballon en effectuant un huit entre deux plots distants de 5 m. (4 fois 5m (aller/retour X1)
Chaque joueur passe 2 fois (maxi 24 duels remportés). si besoin 1 joueur passe trois fois (ordre des numéros).

L'équipe qui a remporté le plus de Duel gagne. L'éducateur reporte le score sur la feuille de résultats.



LA PRATIQUE EN U11 / LOIS DU JEU

Pratiques	U11
Licenciés Licenciées Dans la pratique mixte	U10 + U11+ 3 U9 max U10F + U11F + U12F + 3 U9F max
Pratiques	8 x 8
Nombre de remplaçants	4 au maximum (il vaut mieux avoir une 2 ^{ème} équipe que 4 enfants sur la touche)
Aires de jeu	1/2 de terrain (raccourcir si possible de 1 ou 2 m de chaque coté)
Dimension des buts	6 m x 2 m
Temps de jeu	50min max (plateau) ou 2 x 25 min OU 3 X 16 min
Temps de jeu minimum par enfant	Moitié du temps



- Le port des protège-tibias est obligatoire
- Ballon : Taille 4.
- Le hors-jeu est signalé à partir de la ligne des 13 mètres.



U13

**INSCRIPTION DES
EQUIPES
JUSQU'AU
15 AOUT 2023**

**1^{ère} PHASE
SEPTEMBRE A DECEMBRE 2023**

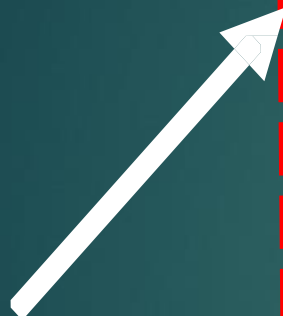
POULES DE 8 EQUIPES
2 POULES DE DIVISION 1

POULES DE 8 EQUIPES
2 POULES DE DIVISION 2
4 POULES DE DIVISION 3
x POULES DE DIVISION 4

**2^{ème} PHASE
FEVRIER A JUIN 2024**

POULES DE 10 EQUIPES

1 POULES DE DIVISION 1
2 POULES DE DIVISION 2
3 POULES DE DIVISION 3
X POULES DE DIVISION 4



**REPRISE DU
CHAMPIONNAT
16 SEPTEMBRE 2023**

Football à 8
DEFI JONGLERIE
(Important pour les accessions)

COUPE ET CHALLENGE DEPARTEMENTAUX

FINALES

COUPE FUTSAL
Inscription footclubs
avant début
décembre

**FINALE
FESTIVAL U13**

BEACH SOCCER
Journée
découverte

Septembre

Toussaint

Février

Avril

Juin

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



DEFI JONGLERIE U13

- CLASSEMENT EFFECTUÉ EN PARALLELE AU CLASSEMENT DE MATCH
- PRISE EN COMPTE DU CLASSEMENT JONGLAGE EN CAS D'EGALITE DE POINTS DANS LA MEME POULE et ENTRE LES POULES POUR MONTÉES OU DESCENTES
- ATTENTION :
LE RESULTAT DE LA JONGLERIE DOIT ETRE INSCRIT DANS LES OBSERVATIONS D'APRES MATCH SUR LA FEUILLE DE MATCH FMI (EN PLUS DE L'ENVOI DE LA FEUILLE SPECIFIQUE JONGLERIE).



DEFI JONGLERIE U13

d) REGLEMENT

- ⇒ Le Défi Jonglage est valable pour les 2 phases de la saison pour toutes les poules (D1 à D4).
- ⇒ Chaque joueur d'une équipe défie un joueur de l'équipe adverse sur l'opération jonglage :
 - **1^{er} phase : 50 pieds fort + 30 pieds faibles +30 têtes.** Pendant 1mn30 pour chaque rubrique.
 - **2^{ème} phase : 50 pieds fort + 50 pieds faibles +30 têtes + 30 alternes.** Pendant 1mn30 pour chaque rubrique.

➔ **Aucune surface de rattrapage**

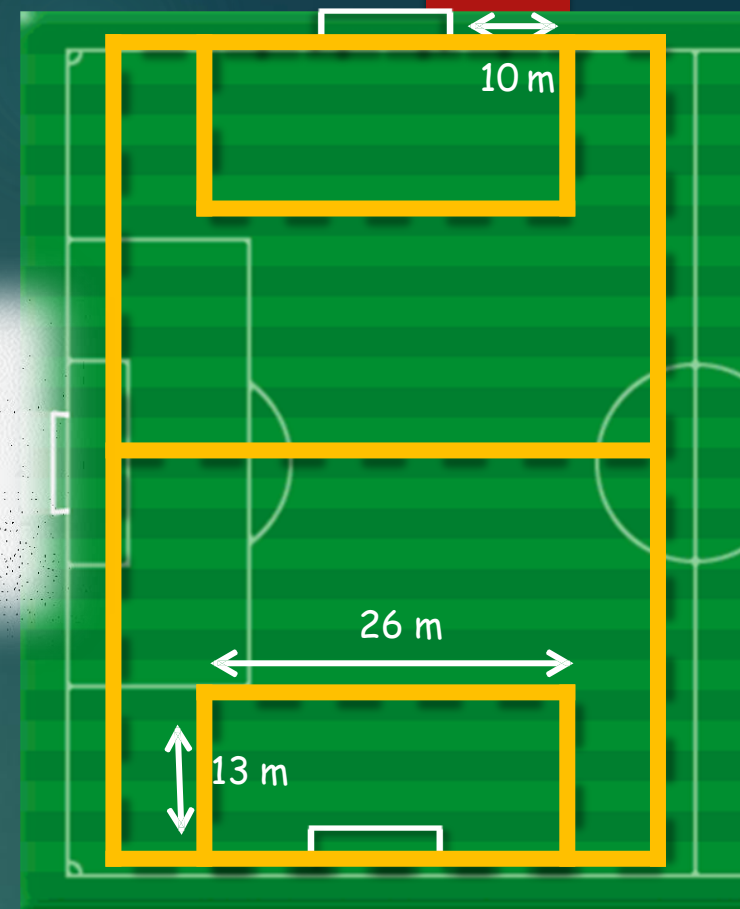
- ⇒ Départ du ballon (au sol pour la D1 et D2. Et à la main pour D3 et D4)
- ⇒ Si les 2 équipes ont le même total général, on intégrera les performances des meilleurs 9^{èmes}.



Les conditions et formes de pratiques

LA PRATIQUE EN U13

Pratiques	U13
Licenciés	U12 + U13 + 3 U11 max
Licenciées	U12F + U13F + U14F + 3 U11F max
Dans la pratique mixte	
Pratiques	8 x 8
Nombre de remplaçants	4 au maximum (il vaut mieux avoir une 2 ^{ème} équipe que 4 enfants sur la touche)
Aires de jeu	1/2 de terrain (raccourcir si possible de 1 ou 2 m de chaque côté)
Dimension des buts	6 m x 2 m
Temps de jeu	2 x 30 min
Temps de jeu minimum par enfant	Moitié du temps



Lois du jeu

Foot à 11

Relance du Gardien
(volée et demi volée interdite)

Surface de réparation
(26 x 13 m)

Hors jeu ligne médiane



U15 /U17 ET U19

ATTENTION
1^{ER} TOUR DE COUPE LE
14 JANVIER 2023

INSCRIPTION DES EQUIPES
JUSQU'AU
15 AOUT 2023

REPRISE DU CHAMPIONNAT
9 SEPTEMBRE 2023

1^{ère} PHASE SEPTEMBRE A DECEMBRE

U15

1^{ère} Division « Elite » : 1 Poule de 10 équipes
2^{ème} Division : X poules de 8, 10 équipes

U17

1^{ère} Division « Elite » : 1 Poule de 10 équipes
2^{ème} Division : X poules de 8, 10 équipes

U19

1 Poule de X équipes
(En fonction des engagements,
En association avec les Dist 16 – 79)

U17 ET U15: Football à 8 / LOISIR
en attente de l'engagement des clubs

2^{ème} PHASE FEVRIER A JUIN

Football à 11

U15

1^{ère} Division « Elite » : 1 Poule de 10 équipes
2^{ème} Division : X poules de 8, 10 équipes

U17

1^{ère} Division « Elite » : 1 Poule de 10 équipes
2^{ème} Division : X poules de 8, 10 équipes

U19

1 Poule de X équipes
(En fonction des engagements,
En association avec les Dist 16 – 79)

U17 ET U15: Football à 8 / LOISIR
en attente de l'engagement des clubs

COUPE ET CHALLENGE DEPARTEMENTAUX U15 ET U17

FINALES

COUPE FUTSAL
Inscription Footclubs
avant début décembre

BEACH SOCCER
2 à 3 journées

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

Septembre

Toussaint

Février

Avril

Juin



REUNION DES CLUBS DE JEUNES



Modification Compétitions Régionales

- **Modifications envisagées**



1. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL INTERDISTRICTS

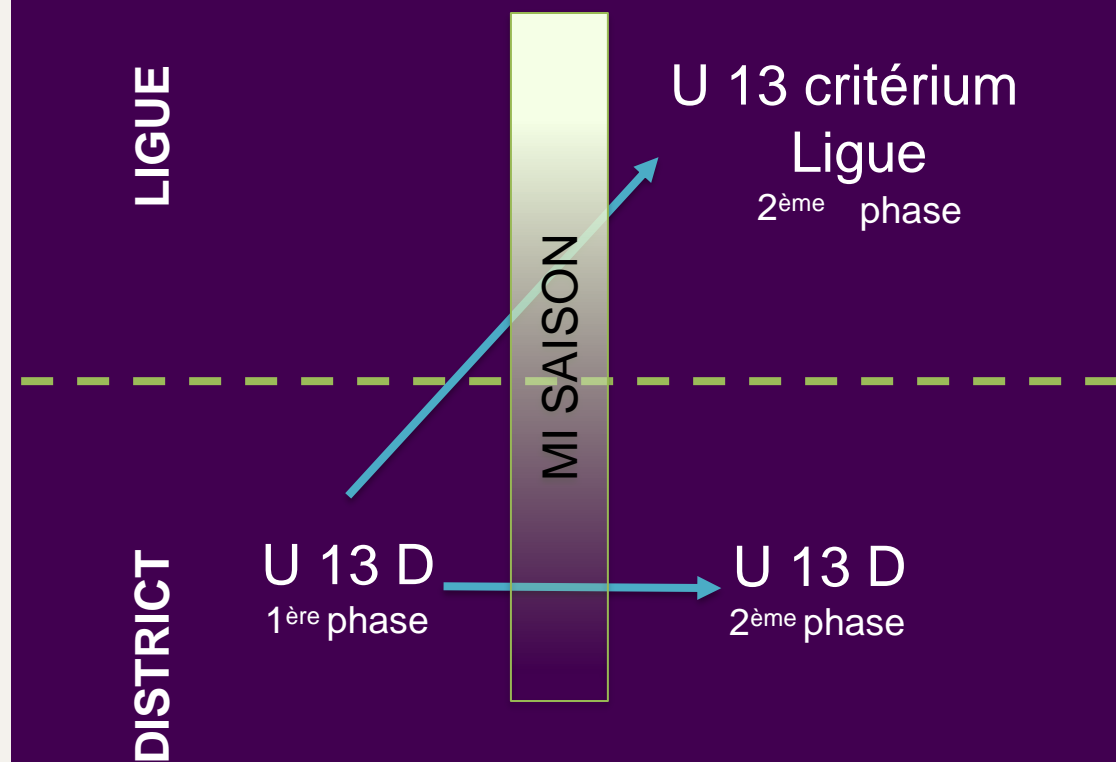
- Continuité de la montée de promotion
- Interdistricts gestion ligue
 - Charente – Charente Maritime
 - Deux-Sèvres - Vienne
 - Limousin
 - Dordogne – Lot et Garonne
 - Landes – Pyrénées Atlantique
 - Gironde



2. LES U13

2 PHASES

- 1^{ère} phase : district
- 2^{ème} phase : critérium Ligue gestion ligue
 - Passage de 40 à 60 équipes
 - Nombre de qualifiés en fonction du nombre de licenciés de la catégorie
- **Pas de montée automatique en U14**



LES U14

2 PHASES

Engagement libre avec prérequis à l'engagement (forfait général avec 2 000€ d'amende)

- Educateur diplômé (CFF2)
- Ouvert aux clubs engagés en U13 critérium ligue et 1^{er} niveau U13 2^{ème} phase district

1^{ère} phase : interdistricts gestion Ligue (en fonction des engagements 98 clubs)

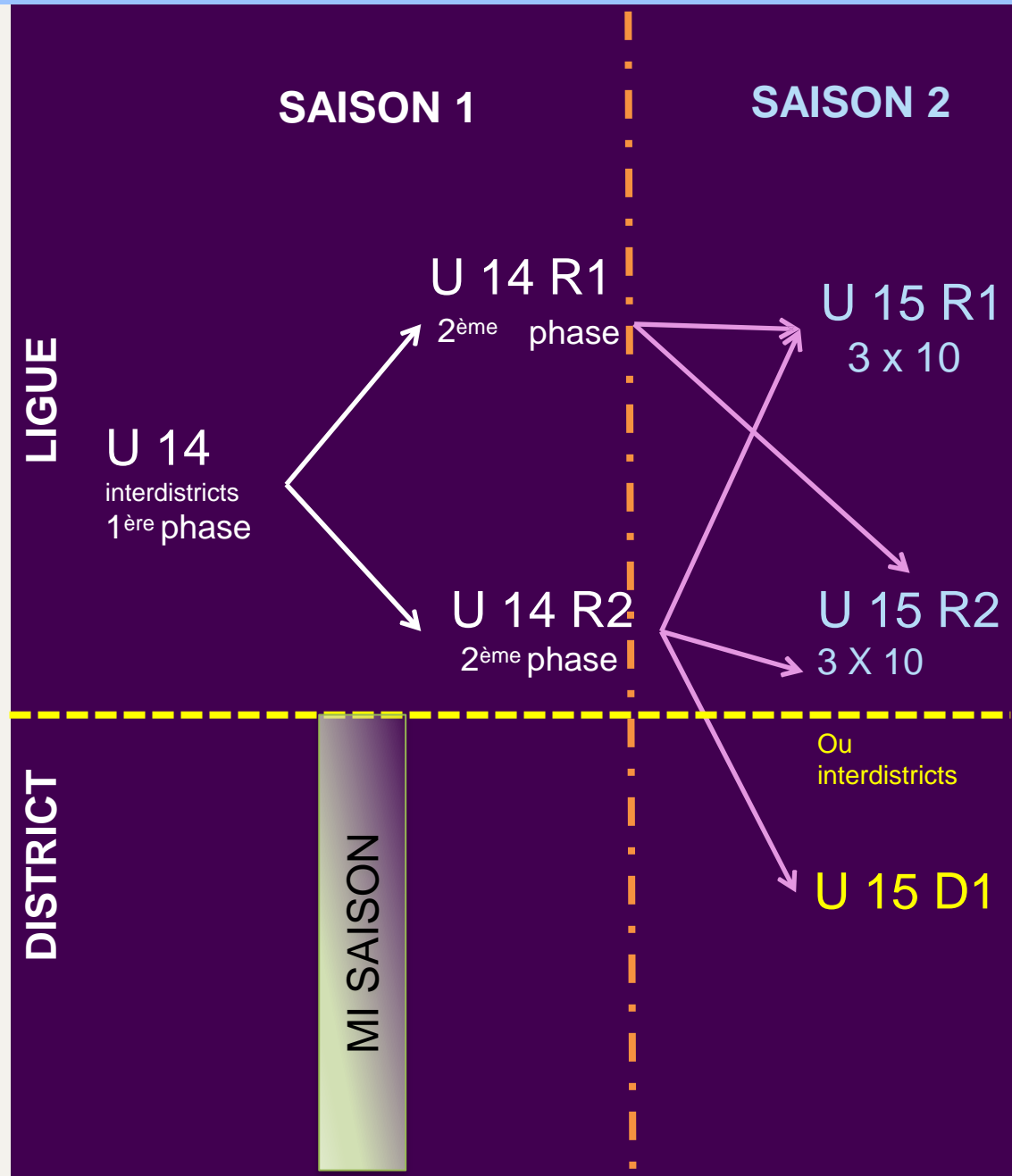
2^{ème} phase :

- Par niveau :
 - U14 R1 : 3 poules de 10 équipes (30 clubs)
 - U14 R2 : 7 poules de 10 équipes (68 clubs)

Fin de saison :

- U14R1 (24 soit les 8 premiers) -> U15R1
- U14R1 (6 soit les 2 derniers) -> U15R2
- U14R2 (6 soit le premier) -> U15R1
- U14R2 (24 soit les 2^e au 5^e) -> U15R2
- U14R2 (x soit les 6^e au x) -> U15D1

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



De U15 à U19



• Saison 2023-2024 -

➤ Compétition en 2 phases match aller

• U15 une accession Ligue fin de saison en U16R2

• U17 une accession ligue fin de saison en U18R2

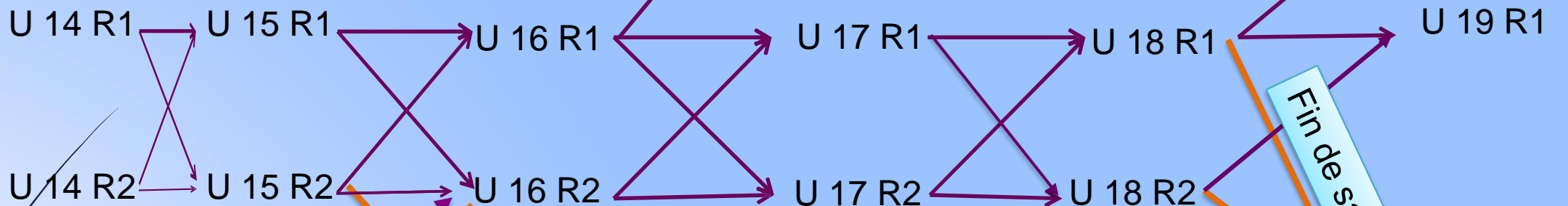


SAISON 2023-2024 DE U15 À U19 COMPÉTITION EN 1 PHASE

LIGUE

Fin de saison

2^e Phase



DISTRICT

U 15 D1

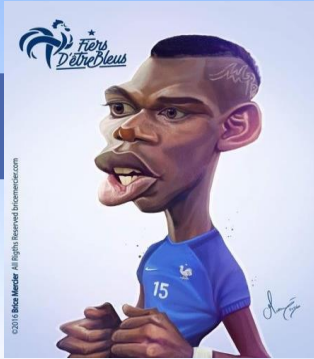
U 17 D1

U 19
interdistricts



Passage de la coupe U17 en coupe U15

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



U13 1^{er} phase

D1 POULE A		D1 POULE B	
Equipe	Equipe	Equipe	Equipe
monte	monte	monte	monte
monte	monte	monte	monte
monte	monte	monte	monte
descend	descend	descend	descend

↑ Mi-saison les 3 premiers de chaque poule accèdent en U13 INTERDISTRICT

↓ Mi-saison le dernier de chaque poule rétrograde en D2

Répartition des équipes en 3 Chapeaux:

- Chapeau 1 = « têtes de série »
- Chapeau 2 = « complémentaires »
- Chapeau 3 = « équipes qui montes »

CHAPEAU 1	CHAPEAU 2	CHAPEAU 3
ET. MARITIME FC	ROCHEFORT FC	LALEU
ES LA ROCHELLE.	AUNIS AVENIR	
SAINTES FOOTBALL ES	ESTL	
PERIGNY FC	GJ PAYS ROYANNAIS	ILE OLERON FOOT
CAP AUNIS PTT FC	GJ SEUDRE ARNOULT	ST JEAN D'ANGELY
ST PALAIS SPORT FOOT	FC2C	
	AIGREFEUILLE US	

2^{ème} PHASE

D1 POULE A	
N°	Equipe
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	



FIN de saison : pas de montée en LIGUE



Fin de saison : X équipes rétrogradées en D2

Procédures: Tirage de l'équipe puis de la poule de destination.

U13 1^{er} phase(suite)



D2 POULE C		D2 POULE D	
Equipe		Equipe	
monte		monte	
descend		descend	
descend		descend	



Mi-saison les premiers de chaque poule accèdent en D1 Elite



Mi-saison les 2 derniers de chaque poule rétrogradent

D3 POULE E		D3 POULE F		D3 POULE G		D3 POULE H	
Equipe		Equipe		Equipe		Equipe	
monte		monte		monte		monte	
monte		monte		monte		monte	
descend		descend		descend		descend	



Mi-saison les 2 premiers de chaque poule les accèdent en D2



Mi-saison le dernier de chaque poule rétrogradent

D4

6 poules de 8



6 montées en D3 à mi-saison



U13- 2^e phase

D1 POULE A

Equipe

descend
descend



2 descentes en D2

D2 POULE B

Equipe

monte

plus mauvais 7e
descend
descend
descend

D2 POULE C

Equipe

monte

plus mauvais 7e
descend
descend
descend



Les premiers de chaque poules en D2



Les 3 derniers de chaque poules en D3 plus le plus mauvais 7e



©2016 Brite Mercier All Rights Reserved britemercier.com



U13- 2^e phase suite

D3 POULE D		D3 POULE E		D3 POULE F	
Equipe	Equipe	Equipe	Equipe	Equipe	Equipe
monte	monte	monte	monte	monte	monte
plus mauvais 8e	plus mauvais 8e	plus mauvais 8e	plus mauvais 8e	plus mauvais 8e	plus mauvais 8e
descend	descend	descend	descend	descend	descend
descend	descend	descend	descend	descend	descend



Les premiers de chaque poules en D2



Les 2 derniers de chaque poules en D4 plus le plus mauvais 8e



Le premier de chaque poule

D4

X poule de 10



©2016 Bricé Mercier All Rights Reserved bricemercier.com



U15 1^{er} phase



D1 POULE A

Equipe

descend
descend



Mi-saison
Pas d'accession en LIGUE



Mi-saison les 2 derniers de chaque poule rétrogradent en D2

D2 POULE B

Equipe

monte
descend
descend
descend

D2 POULE C

Equipe

monte
descend
descend
descend



Mi-saison le premier de chaque poule Accède en D1



Mi-saison les x derniers de chaque poule rétrogradent en D3

D3

X poules de 8



x montées en D2 à mi-saisons



U17 – 2^{ème} phase



D1 POULE ELITE POULE A	
N°	Equipe
1	Monte en u18R2
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	



X descentes de U15
région ou U 16 région



Fin de Saison
1 accession en U18R2



Fin de saison les quatre
derniers rétrogradent en
D2 plus (X-1)

D2 POULE B		D2 POULE C		D2 POULE D		D2 POULE E	
N°	Equipe	N°	Equipe	N°	Equipe	N°	Equipe
GRILLE		GRILLE		GRILLE		GRILLE	



Fin de saison les
quatre premiers
accèdent en D1 Elite



U19



CLUBS	
1	MERPINS (16)
2	RUFFEC (16)
3	JARNAC SPORT(16)
4	CAP AUNIS FC (17)
5	GJ PAYS MARENNAIS(17)
6	ETOILE MARITIME (17)
7	EH VALS SAINTONGE (17)
8	TRIZAY/BEURLAY (17)
9	SUD 17 (17)
10	JAUNAY MARIGNY(86)
11	VOUNEIL/V (86)
12	NONTRON PARDOUX (24)





POINTS DE REGLEMENTS



ENTENTE

Attention, les ententes pourront évoluer en D1 mais ne pourront pas accéder en ligue. Pour accéder en Ligue les conditions suivantes devront être remplies:

Réf : RG de la FFF - Article - 39 bis L'équipe en entente,

Les ententes ne peuvent participer au seul championnat départemental (district 17).

Toutefois, La Ligue peut autoriser une équipe en entente à accéder à ses compétitions à condition que les clubs concernés aient décidé, avant le terme de la saison lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les présents Règlements,

OBLIGATIONS

- **EN FOOT A 11 – Les clubs formant l'entente doivent présenter au moins 5 joueurs licenciés appartenant à chaque club.**
- **EN FOOT A 8 – Les clubs formant l'entente doivent présenter au moins 3 joueurs licenciés appartenant à chaque club.**





POINTS DE REGLEMENTS (suite)



MUTATIONS

Réf: RG de la FFF

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

- a. Dans toutes les compétitions officielles **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
- b. Pour les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
- c. **Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre (4) dont un (1) maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.**

FOOT A 11 et à 8

❖ Ex: 1^{er} cas = 4 joueurs mutés en période normale

Ou

❖ 2^{ème} cas = 3 joueurs mutés en période normale et 1 joueurs mutés Hors période





POINTS DE REGLEMENTS (suite)



...../.....

Article – 167

2. Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain (ou le surlendemain, s'il s'agit d'un match de Championnat de Ligue 2 décalé au lundi).

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

...../.....



Lorsque l'on veut savoir, face à une situation d'espèce, s'il y a lieu d'appliquer l'article 167, il appartient alors d'examiner successivement les **4 critères suivants** :

1. la catégorie d'âge du joueur concerné
2. les catégories d'âge auxquelles sont ouvertes les compétitions concernées
3. l'obligation ou non pour ce joueur de bénéficier d'un surclassement pour participer à ces compétitions
4. le niveau hiérarchique des compétitions concernées

Cas du joueur qui a joué en Championnat National U17 et qui veut jouer le week-end suivant en Championnat Régional 1 U18 tandis que l'équipe engagée en Championnat National U17 n'a pas de match à disputer.

Ce joueur est-il soumis à l'interdiction prévue au paragraphe 2 de l'article 167 ?

Critère 1 : le joueur est de catégorie U17.

Critère 2 : le CN U17 est ouvert aux U17 et aux U16 + aux U15 avec un surclassement / le CR1 U18 est ouvert aux U18 et U17 + aux U16 avec un surclassement.

Critère 3 : un joueur U17 peut jouer en CN U17 et en CR1 U18 sans avoir besoin d'un surclassement.

Critère 4 : le CN U17 est une compétition de niveau hiérarchique supérieur par rapport au CR1 U18 (compétition nationale contre compétition régionale).

Conclusion : pour le joueur U17, l'équipe engagée en CN U17 est une équipe supérieure par rapport à l'équipe engagée en CR1 U18.

L'interdiction du 167.2 s'applique : le joueur U17 ne peut pas jouer avec l'équipe CR1 U18 de son club dès lors qu'il a participé au dernier match de l'équipe de son club engagée en CN U17, qui n'a pas de match à disputer le même jour ou le lendemain.

4

Il en résulte ainsi qu'il n'est pas possible de dire de manière absolue que telle équipe est supérieure à une autre : tout dépend de la catégorie d'âge du joueur concerné.

En effet, une équipe peut être considérée comme supérieure à une autre pour le joueur X, alors que ce ne sera pas le cas pour le joueur Y, si ce dernier a une catégorie d'âge différente.

Reprenons l'exemple précédent, mais en changeant la catégorie d'âge du joueur.

Critère 1 : le joueur est de catégorie U16

Critère 2 : le CN U17 est ouvert aux U17 et aux U16 + aux U15 avec un surclassement / le CR1 U18 est ouvert aux U18 et U17 + aux U16 avec un surclassement.

Critère 3 : un joueur U16 peut jouer en CN U17 sans surclassement mais a besoin d'un surclassement pour jouer en CR1 U18.

Conclusion : pour le joueur U16, l'équipe engagée en CN U17 n'est pas une équipe supérieure par rapport à l'équipe engagée en CR1 U18.

Il n'y a pas besoin d'examiner le critère 4.

En résumé, l'équipe CN U17 est supérieure à l'équipe CR1 U18 pour le joueur U17 mais pas pour le joueur U16.

Le critère du surclassement est donc fondamental : l'équipe A est supérieure à l'équipe B pour le joueur X, si et seulement si le joueur X peut jouer avec A et B sans avoir besoin d'un surclassement.

Cette position va d'ailleurs dans le sens du dernier paragraphe de l'article 167 selon lequel « *la participation, en surclassement, des joueurs U13 à U19 et des joueuses U13 F à U19 F à des compétitions de catégorie d'âge supérieure, ne peut avoir pour effet de leur interdire ou de limiter leur participation à des épreuves de leur catégorie d'âge respective.* »

Exemple

Pour savoir si un joueur est soumis à l'une des restrictions de participation prévues à l'article 167, il ne faut pas se baser sur l'intitulé des équipes concernées figurant dans FOOT2000 / Footclubs (équipe 1 / équipe 2 / équipe 3...etc.) mais toujours raisonner par rapport à la situation particulière du joueur.

A RETENIR

Tableau récapitulatif

Avant de lire le tableau, prendre en compte les 3 indications ci-après :

1. Le tableau est basé sur l'architecture suivante : chaque championnat (National, Régional et Départemental) est ouvert à **2 catégories d'âge sans surclassement et à une 3^{ème} catégorie d'âge avec surclassement** (compétition U19 ouverte aux U19 et U18 + aux U17 surclassés ; compétition U18 ouverte aux U18 et U17 + aux U16 surclassés...etc.). Si une Ligue ou un District a une architecture différente, le tableau devra être adapté.
2. **Le tableau se lit uniquement de manière verticale**, colonne par colonne, étant entendu que chaque colonne correspond à un joueur de catégorie d'âge distincte.
Outre la première ligne correspondant aux joueurs, toute case du tableau correspond à une équipe identifiée par le championnat auquel elle participe.
Toute équipe indiquée dans le tableau est, pour le joueur concerné, supérieure aux équipes situées en-dessous d'elle, et ce dans chacune des deux sous-colonnes relatives au joueur.
3. Dans chaque colonne, ne figurent que les équipes avec lesquelles le joueur concerné peut jouer **sans avoir besoin d'un surclassement**, puisque comme expliqué ci-avant, dès lors que le joueur évolue avec un surclassement, la notion d'équipe supérieure ne trouve pas à s'appliquer.

Joueur U19	Joueur U18		Joueur U17		Joueur U16		Joueur U15		Joueur U14		Joueur U13	
CN U19	CN U19		CN U17		CN U17							
R1 U19	R1 U19	R1 U18	R1 U18	R1 U17	R1 U17	R1 U16	R1 U16	R1 U15	R1 U15	R1 U14	R1 U14	R1 U13
R2 U19	R2 U19	R2 U18	R2 U18	R2 U17	R2 U17	R2 U16	R2 U16	R2 U15	R2 U15	R2 U14	R2 U14	R2 U13
R3 U19	R3 U19	R3 U18	R3 U18	R3 U17	R3 U17	R3 U16	R3 U16	R3 U15	R3 U15	R3 U14	R3 U14	R3 U13
D1 U19	D1 U19	D1 U18	D1 U18	D1 U17	D1 U17	D1 U16	D1 U16	D1 U15	D1 U15	D1 U14	D1 U14	D1 U13
D2 U19	D2 U19	D2 U18	D2 U18	D2 U17	D2 U17	D2 U16	D2 U16	D2 U15	D2 U15	D2 U14	D2 U14	D2 U13
D3 U19	D3 U19	D3 U18	D3 U18	D3 U17	D3 U17	D3 U16	D3 U16	D3 U15	D3 U15	D3 U14	D3 U14	D3 U13

POINTS DE REGLEMENTS (suite)



.../....

Article - 168

1. Dans les compétitions des catégories U12 / U12 F à U15 / U15 F, il peut être inscrit sur la feuille de match :

- un nombre illimité de joueurs de la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la catégorie d'âge la plus élevée de la compétition concernée,
- au maximum 3 joueurs de la catégorie d'âge de deux ans inférieure à la catégorie d'âge la plus élevée de la compétition concernée.

(A titre d'exemple, dans une compétition dont la catégorie d'âge la plus élevée est U14, sont autorisés à participer sans limitation les joueurs U13 et au maximum 3 joueurs U12).

2. Une équipe disputant une rencontre ouverte aux licenciés U8 / U8 F à U11 / U11 F ne peut compter plus de trois joueurs ou joueuses surclassés au sens de l'article 73 des présents règlements.

..../....



POINTS DE REGLEMENTS (suite)



Attention !

PARTICIPATION

- UN JOUEUR U19 ne participant qu'à la deuxième mi-temps d'un match séniors le samedi, peut participer au match des U19 le dimanche.

COUPES U13

PREALABLE :

- Les équipes de D1 et D2 inscrivent leurs équipes en Coupe départementale U13 (Festival U13)
- Les équipes de D3 et D4 inscrivent leurs équipes en Challenge départementale U13
- Match à élimination directe – pas de prolongation – tirs au but
- Les préinscriptions seront automatiquement faites, il vous faudra
 - donner **ACCORD** ou INVALIDER.



COUPES U15 / U17

PREALABLE :

- Les équipes de LIGUE et D1 inscrivent leurs équipes en Coupe départementale
- Les équipes de D2 inscrivent leurs équipes en Challenge départementale
- Match à élimination directe – pas de prolongation – tirs au but
- Pas de coupe U19



RAPPEL DES HORAIRES OFFICIELS

U7 : LE SAMEDI APRES-MIDI 14h30

U9 : LE SAMEDI APRES-MIDI 14h30

U11 : LE SAMEDI MATIN 10h30 (défis réalisés entre 10h et 10h30)

U13 : LE SAMEDI MATIN 10h30 (défis réalisés entre 10h et 10h30)

U15 ET U17 : LE SAMEDI APRES-MIDI 15h00

U19 : LE DIMANCHE APRES-MIDI 15h00



REUNION DES CLUBS DE JEUNES



POINTS DIVERS / QUESTIONS DIVERSES





DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



**MERCI DE VOTRE ATTENTION,
AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?**

« Un éducateur doit être attentif à tout et surtout aux détails qui paraissent sans importance ».